



# Communiqué de presse

## Votations fédérales du 25 novembre 2018

Le peuple suisse a dit NON à l'inscription de l'initiative pour les vaches à cornes dans la Constitution fédérale. Mais le résultat serré montre que les citoyennes et citoyens ne sont pas opposés à ce que les détenteurs d'animaux à cornes reçoivent un soutien financier dans le cadre de la politique agricole. Ce résultat correspond à l'avis exprimé durant la campagne de votation par la Chambre valaisanne d'agriculture.

C'est maintenant la tâche du Conseil fédéral de proposer une modification de l'ordonnance sur les paiements directs pour soutenir la détention d'animaux avec des cornes. La CVA est prête à collaborer à la rédaction de ce projet.

Conthey, le 25 novembre 2018

*Pour tout renseignement supplémentaire :*

*Willy Giroud, président de la CVA      079 597 55 21*

*Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA    076 427 10 30*